### ****Denier paroissial****

#### Dans cette période particulière où les messes sont supprimées, se pose la question des ressources des paroisses. Nous n’avons plus les quêtes dominicales… ****Les dons par Internet peuvent aider à faire face à ce manque qui risque de durer.****

Sur le site du diocèse, une nouvelle plateforme de don existe. Vous pouvez la trouver

Voici le lien pour y aller  ⇒ <https://rennes.catholique.fr/denierparoissial>

Il sera fait des reçus fiscaux. La totalité de ces dons traités par la curie diocésaine sera reversée à la paroisse.

**Sur la carte du diocèse, vous trouverez Rennes au milieu. Lorsque vous passez sur la carte, le pointeur de votre souris vous indique les différents « pays » du diocèse.**  
**Sur la partie gauche de la Ville, cliquez sur Pays de Rennes – doyenné des grands Ensembles rennais. Une nouvelle carte apparaît : la paroisse St Luc se trouve en haut à gauche. Il suffit de cliquer. Une nouvelle page s’ouvre alors  sur la page de don pour la paroisse.**

Merci d’avance pour ce que vous pourrez faire.

Joseph POURIEL et le Conseil aux Affaires Economiques de la paroisse

P.S. : Ce texte est sur le site internet de la paroisse. Vous pouvez chercher ‘paroisse Saint-Luc de Rennes Villejean-Beauregard’. L’accès sera plus rapide !

\*\*\* D’autre part, vous pouvez faire ce don paroissial en le mettant dans une enveloppe ‘ **don à la paroisse**’ en le libellant à ‘A.D. paroisse St Luc’ : il n’y aura pas de reçu fiscal.

Pour un reçu fiscal, libeller ‘Association Diocésaine de Rennes’.

Cette enveloppe sera mise dans la quête quand nous pourrons de nouveau nous rassembler à l’église.

Je sais que cela a déjà bien commencé. Alors, continuons !